



L'agglomération du Pays de l'Or a débuté une démarche règlementaire et obligatoire à propos du PCAET

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Cette démarche vise à :

- ✚ Lutter contre le changement climatique et s'adapter aux modifications climatiques ;
- ✚ Améliorer la qualité de l'air ;
- ✚ Baisser la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables.

Pour cela, la volonté est de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire en créant un projet fédérateur.

Pour cela, 4 groupes de travail ont été créés :

- La Commission de Développement Durable ;
- Un Groupe de Travail Adaptation ;
- Un Groupe de Travail Citoyen ;
- Un Groupe de Travail des Services Internes.

Le Groupe de Travail Citoyen est composé de bénévoles le plus représentatif possible, tant géographiquement que socialement (membres de différentes associations).

Sont notamment présents des membres de Melgueil Environnement, Vélo Pays de l'Or, CODEV, Forum Saint Aunès ...

*Pour rappel, le CODEV est un Conseil de Développement mis en place par l'Agglomération du Pays de l'Or dans le cadre du projet de territoire « Pays de l'Or 2030 ».*

*C'est une instance composée de bénévoles issus de la société civile du territoire. Il réunit les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.*

*Il s'agit d'une instance de concertation, de réflexion et de proposition citoyenne qui doit venir éclaircir et nourrir le projet porté par les élus.*

### Pourquoi un groupe citoyen ?

Pour s'appuyer sur un groupe d'acteurs qui suivra de bout à bout la démarche du PCAET, avec un rôle de diagnostique, de propositions et de solutions.

**S'INFORMER - DEBATTRE - CONTRIBUER**

L'objectif est de participer à :

- Enrichir le contenu du PCAET de l'expertise et des connaissances des acteurs locaux ;
- Faire émerger des représentations locales et partagées ;
- Créer une dynamique qui fédère des acteurs locaux ;
- Anticiper les difficultés et les blocages dans la mise en œuvre ;
- Créer des relais et partenariats sur le territoire ;
- Aboutir à la co-construction d'un projet territoire.

Cette démarche propose 5 ateliers citoyens participatifs que voici :

- ❖ Atelier 1 : Présentation du groupe et lancement de la démarche.
- ❖ Atelier 2 : « La voiture, seule solution de mobilité sur le territoire ? ».
- ❖ Atelier 3 : « Changement climatique : que faut-il anticiper sur le Pays de l'Or et comment ? ».
- ❖ Atelier 4 : « Produire de l'énergie locale et participative ».
- ❖ Atelier 5 : « L'alimentation, la base de tous nos maux... vers une économie de la terre plus durable ».

Lors de chaque atelier, un premier temps était consacré à la présentation du thème accompagné d'un dossier fourni aux participants à l'avance (cf. annexes « Dossiers »). Des intervenants spécialistes étaient présents sur certains thèmes.

La seconde partie était consacrée à un travail d'échange et de réflexion par petits groupes de 4 ou 5 personnes.

Enfin, une mise en commun des travaux suivit d'échanges, de questions, et d'un bilan de l'atelier.

L'animation des ateliers était assurée par :

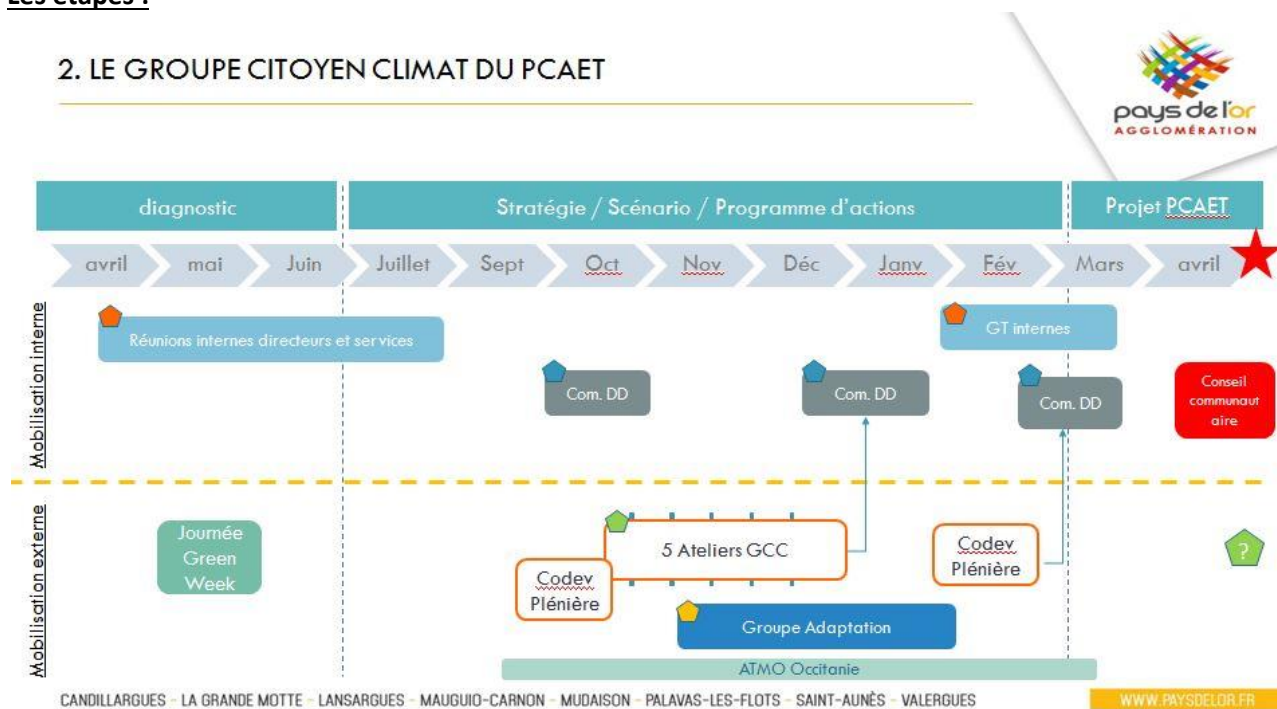
**Sylvie BERTHOMIEU** du Pays de l'Or  
 Chef de service  
 Aménagement du territoire et Développement Durable  
 Pôle Aménagement Durable et Transport.

Et

**Elaïs BUGUET** de AGATTE  
 Conseillère Cit'ergie  
 Directrice Associée

**Les étapes :**

**2. LE GROUPE CITOYEN CLIMAT DU PCAET**



Premier trimestre 2019 : Restitution de la concertation auprès du CODEV.

Le Groupe Citoyen Climat sera régulièrement informé de l'évolution des démarches et réuni de nouveau vers la fin de l'été pour une présentation des avancées.

Pour davantage de précisions sur les différentes réunions, se référer aux Comptes-Rendus en annexe.